



SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 12 mai 2025 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2^e étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

DEMANDE 2025-04

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2025-04 : cadastre 3 764 950 (46, rue Legault) visant à permettre la construction d'un garage intégré dont la marge avant secondaire sera de 2,40 m au lieu de 6 m comme prescrit à la grille des usages et des normes H1-30.

La demande de dérogation mineure vise le lot 3 764 950 (46, rue Legault) du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 12 mai 2025

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 24^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-cinq (2025).

Marie-Catherine Hamel
Adjointe à la direction générale et greffière adjointe